



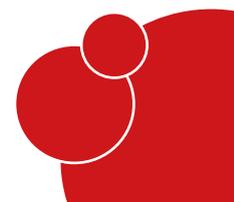
Vous êtes Entrepreneur Français à l'Étranger ?

Découvrez la formule V.I.E. pour
recruter des talents français



Une initiative

Avec le soutien de



● RENFORCEZ VOTRE LIEN AVEC LA FRANCE

Qu'est-ce qu'un V.I.E ?



Le Volontariat International en Entreprise - **V.I.E** - est un dispositif géré par Business France, ouvert aux jeunes Français de 18 à 28 ans pour une mission professionnelle à l'étranger d'une durée de 6 à 24 mois. Cette solution RH est désormais ouverte aux **Entreprises Françaises de l'Étranger** dont l'activité est étroitement liée à la France.



Qu'est-ce qu'une EFE ?



Les Entreprises Françaises de l'Étranger - **EFE** - sont des entreprises de droit local, créées et dirigées par un français résidant à l'étranger. Elles sont sans lien capitalistique avec une entreprise de France. La notion d'entrepreneur d'origine française est centrale.

Les EFE éligibles au dispositif V.I.E

Ces EFE doivent assurer la promotion d'un savoir-faire français particulier ou contribuer au développement du commerce extérieur de la France, en représentant et distribuant des produits ou services français, dans des proportions significatives par rapport à leur activité globale (contribution directe) ou en recommandant le recours à des produits ou savoir-faire français dans le cadre de leurs activités professionnelles (contribution indirecte). Un projet visant à développer ces activités pourra également bénéficier de ce dispositif.

[Découvrir la liste des pays dans lesquels l'offre est disponible](#)

● RECRUTEZ DES TALENTS FRANÇAIS

.....

Notre accompagnement



- Assistance à la sélection et à la mise à disposition du V.I.E
- Portage et suivi administratif
- Gestion des indemnités financières
- Support juridique en liaison avec Business France
- Suivi de la mission et rapport d'activité

Les conditions d'accès ?

Être une
«**EFE**»

Entrer
dans le **capital**
d'EFE International

Rapprochez-vous de votre CCI Française locale ou du comité local des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCE).

Votre éligibilité au dispositif V.I.E sera analysée par une commission dans votre pays d'implantation composée de la CCI FI locale, du comité local des CCE et du bureau Business France / Service économique.

• QUI SOMMES-NOUS ?

.....

EFE International

EFE International est une entreprise créée par les CCE et CCI France International qui a pour missions de :

- Développer le **commerce extérieur** de la France
- Apporter des **services** aux E.F.E.
- Renforcer le **lien** des E.F.E. avec la France

Dans sa phase de développement initial, EFE International a comme priorité d'offrir des prestations de services de sélection et de mise à disposition de V.I.E. pour les entreprises de français à l'étranger afin de renforcer leurs liens avec la France et de leur permettre de bénéficier du support du talent français.

Chaque opérateur souhaitant utiliser nos services est invité à entrer dans le capital d'EFE International.

Conditions et détails sur demande.



Contact

contact@efe-international.org

